

"Le Secrétariat à l'égalité et à la famille a le double mandat de promouvoir l'égalité dans les faits et de soutenir la famille"

Autor(en): **Odier, Laurraine / Langenegger Roux, Nicole**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **L'Émilie : magazine socio-culturelles**

Band (Jahr): **[94] (2006)**

Heft 1505

PDF erstellt am: **28.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-283034>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

«Le Secrétariat à l'égalité et à la famille a le double mandat de promouvoir l'égalité dans les faits et de soutenir la famille»

Depuis le début de l'année 2006, le Bureau de l'égalité du canton du Valais a été transformé en Secrétariat à l'égalité et de la famille. Agée de 36 ans, Nicole Langenegger Roux, psychologue de formation, en a été nommée la responsable et a débuté ses fonctions au mois de juin de cette année. Malgré le surplus de travail qu'elle doit assumer en cette période de rentrée scolaire, elle a accepté de répondre à nos questions.

PROPOS RECUEILLIS PAR LAURRAINE ÔDIER

L'émilie: Quel a été votre parcours avant d'arriver au Bureau de l'égalité et de la famille du canton du Valais ?

Nicole Langenegger Roux: Après une première formation en biologie, j'ai enseigné et exercé comme pédagogue à Fribourg. J'ai décidé de quitter mon travail à la naissance de ma première fille. Par la suite, j'ai mis en place une garderie, puis j'ai repris des études de psychologie tout en continuant de m'occuper de mes enfants.

L'émilie: Quel est votre lien avec le féminisme et les mouvements féministes ?

N.L.R. : J'ai été élevée avec l'idée qu'une femme a les mêmes droits et les mêmes possibilités qu'un homme. La contraception, le vote des femmes étaient déjà existants lorsque je suis devenue adulte. Etudiante et jeune adulte, je n'ai pas eu le sentiment d'être discriminée par rapport à un homme. C'est lorsque j'ai fait le choix d'arrêter mon activité professionnelle à la naissance de mon premier enfant, que j'ai réalisé les difficultés auxquelles sont confrontées les femmes qui désirent continuer d'exercer une profession et fonder une famille. Les féministes ont fait,

entre autres, avancer le concept de genre, ce qui permet de mieux comprendre comment les rapports entre les hommes et les femmes se mettent en place. En tant que psychologue, spécialiste en éducation et en développement, le rôle de l'éducation dans la transmission des stéréotypes est une thématique qui me tient à cœur. Le clivage que l'on constate entre les femmes, qu'elles soient célibataires, mères de famille, indépendantes, salariées, artistes, cadres, agricultrices, féministes ou autres, ne fait que freiner leur accession à une totale égalité dans les faits.

L'émilie: Quels sont vos objectifs au Bureau de l'égalité et de la famille ?

N.L.R.: Le Secrétariat à l'égalité et à la famille a le double mandat de promouvoir l'égalité dans les faits et de soutenir la famille. J'aimerais être au plus près des attentes de la population valaisanne. Notre collaboration avec les autres bureaux de l'égalité continuera comme avant, notamment en menant des campagnes de sensibilisation sur les inégalités salariales, la mise sur pied d'un site Internet sur la violence conjugale - «violencequefaire.ch» - la fabrication de

matériel pédagogique pour sensibiliser les enseignant-e-s aux stéréotypes de genre, etc. Nous avons également comme priorité de mettre en réseau toutes les acteur-ice-s de la politique familiale afin de proposer des mesures concernant la conciliation entre vies professionnelle, familiale, sociale et politique. Une meilleure conciliation permettrait de favoriser les femmes dans des postes à responsabilités, d'éviter l'appauvrissement de certaines familles, d'encourager les femmes à prendre leur place en politique, etc... Un autre objectif important du Secrétariat à l'égalité et à la famille est de continuer d'améliorer notre site Internet - www.vs.ch/egalite - et de le rendre plus accessible afin que chacun-e puissent venir y trouver des informations pratiques, juridiques et des adresses.



DR

L'émilie: D'après de nombreux travaux en sciences sociales, la famille apparaît comme un des lieux privilégiés de la reproduction des inégalités entre les sexes, puisque la famille, telle qu'elle est pensée aujourd'hui, implique une forte différenciation des rôles entre les femmes et les hommes. Que pensez-vous des récentes transformations de ce qui était le «Bureau de l'égalité» en «Bureau de l'égalité et de la famille»? Est-ce une force ou une faiblesse d'être en charge de deux problématiques si différentes et souvent en confrontation ?

N.L.R: Opposer les questions d'égalité et la famille est à mon sens contre-productif. Puisque des stéréotypes sont reproduits à l'intérieur de la famille, c'est également à l'intérieur de celle-ci que les changements doivent se produire. Historiquement la politique de l'égalité est émancipatrice, alors que la politique de la famille est conservatrice. Le challenge est de faire se rencontrer ces deux mouvements dans des projets concrets. Le point de convergence de ces deux politiques est qu'elles sont toutes les deux transversales et touchent donc des domaines similaires tels que la fiscalité, l'emploi, la santé, la migration, le droit du travail, l'enseignement, etc...

L'émilie: Quels sont les moyens qui vous sont accordés pour remplir votre tâche qui doit être encore plus importante (en terme de quantité notamment) que celle de vos prédécesseures ?

N.L.R: Le point fort de notre structure est d'être accompagnée d'un Conseil de l'égalité et de la famille composé de chefs de services et de membres d'associations qui nous permettront d'être entouré-e-s de spécialistes et de faire le relais de nos actions. Nos ressources humaines n'ont pas été modifiées, par contre nous n'avons plus le mandat de gérer la bibliothèque, ce qui correspond à un transfert de mandat; le budget quant à lui n'a pas encore été discuté.

L'émilie: Le canton du Valais est très souvent présenté comme mauvais élève lorsqu'il s'agit des questions d'égalité, pensez vous que ce soit justifié ?

N.L.R: Non, ça ne me semble pas justifié, car tout dépend des critères choisis. Par exemple, si l'on prend une étude réalisée par le Crédit Suisse, en juin 2006, concernant le revenu librement disponible pour les familles une fois déduits les prélèvements obligatoires et frais fixes, on constate que le canton du Valais est très bien situé et que les familles ont une plus grande marge de manœuvre que dans la plus part des autres cantons.